

PROVISIONS N° 01 Travaux ratification EU

Copropriété : VAL D'ARIZES
65800 AUREILHAN

MME DUPUY Maryse
LE VILLAGE
09800 ARROUT

Copropriétaire : MME DUPUY Maryse

Gestionnaire : M. Xavier CARA DOSSUS

Toulouse, le 10/05/2021

Page 1 / 1

Compte Web : DUAK3224E

Modification du décret du 17/03/1967. "A tout moment, un ou plusieurs copropriétaires, ou le conseil syndical, peuvent notifier au syndic la ou les questions dont ils demandent qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour d'une assemblée générale. Le syndic porte ces questions à l'ordre du jour de la convocation de la prochaine assemblée générale. Toutefois, si la ou les questions notifiées ne peuvent être inscrites à cette assemblée compte tenu de la date de réception de la demande par le syndic, elles le sont à l'assemblée suivante.

Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du e du II de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux"

N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Type de lot	Tant.
64	1-01		03	APPARTEMENT T3	56
1000	1-01		-1	CAVE	2

Base de calcul	Date édition	Période	Références	Exigible le	Avance trésorerie	
Budget	10/05/2021	01/05/2021 - 01/05/2021	S.0612.04001	01/05/2021	Avances autres	0,00

Rubrique de charges	Budget Période	Tantièmes		Votre Quote-Part
		Généraux	Individuels	
Groupe de lots n° 64 APPARTEMENT T3				
MILLIEMES GENERAUX				
Travaux plomberie	1.018,62			
Honoraires syndic	26,62			
Total : MILLIEMES GENERAUX	1.045,24	1000	58	60,62
Total du groupe de lots				60,62
Total appel Copropriétaire				60,62

Coordonnées bancaires Copropriété : SDC VAL D'ARIZES - IBAN : FR76131350008000048936938 - BIC : CEPAFRPP313

Coupon à joindre impérativement à votre règlement

DUPUY	Gestionnaire : M. Xavier CARA DOSSUS
Référence : S.0612.04001	A l'ordre de : SDC VAL D'ARIZES
Période : du 01/05/2021 au 01/05/2021	A l'adresse suivante : H.L.M. PROMOPYRENE
Echéance : 10/05/2021	154 bis allée de Barcelone
Montant : 60,62 Euros	31685 TOULOUSE Cedex 6